

Serge Gainsbourg (1), condamné à chanter

LES DISQUES RAYÉS, LE BLOG MUSIQUE DE FRANÇOIS GORIN |

Le 07/04/2014 à 11h55
François Gorin



Costume étroit gris, couleur de son premier pseudo pour la Sacem (Julien Grix), pull noir comme les idées dont Marcel Aymé, pourtant pas le plus joyeux des drilles, s'était alarmé dans un texte reproduit au dos du 25 cm *Du chant à la une !* (jeu de mots foireux, portrait sévère sur fond de papier journal passé au rouge). L'écrivain souhaitait au chanteur débutant « *que la chance lui sourie autant qu'il le mérite et qu'elle mette dans ses chansons quelques taches de soleil* ». En

attendant, sous son ciel de faïence, le poinçonneur ne voit briller que les correspondances. Quelle mouche l'a piqué d'avoir écrit ce truc ? Maintenant le voilà forcé de passer à la télévision. Des figurants bourgeois sont assis à des tables, une speakerine à voix fluette lit un compliment et vas-y Lucien, c'est à toi. Vas-y Serge. Monsieur Jinzbur, c'est à vous.

Gainsbourg, petit gars, tu connais pas Gainsborough ? Non, tu connais pas. On est en 1959. Le disque est sorti l'année d'avant. Petit succès, euh, d'estime. Un bide, oui. L'année d'encore avant, le rite initiatique de la scène. Les cabarets : Les Trois Baudets, Milord l'Arsouille, où il avait vu Boris Vian en 1954, « *un mec blême balançant des textes ultra-agressifs* ». C'est lui la mouche qui l'a piqué. Les premières chansons sont sous perfusion Vian. Avec un truc spécial, à lui. Ils ont huit ans d'écart et ne sortent pas du même polar. Mais faut-il vraiment les chanter devant un public ? Que faire avec les bras sinon les laisser ballants le long d'un corps étroit, vibrant de malaise... Que faire de ses mains ? L'esquisse d'un bras d'honneur... Le mime du flingue à la tempe... Son *Poinçonneur des Lilas*, dont les **Frères Jacques** ont fait un sketch, Serge Gainsbourg le chante comme un condamné à mort. C'est Vian qui va crever. Lui regagne la coulisse, l'ombre où on est si bien, planqué, observateur. Il va pourtant falloir s'y faire, aux feux de la rampe. Avoir sa revanche, un jour.